

Présentation de :



NOVA HOME NATURE

Développeur de solutions en constructions bois

Nos points forts

système constructif révolutionnaire:

- Possibilité de construction de R+1 à R+5.
- Facilité de manutention / montage sur site sans engin de levage
- Système modulable et adaptable à tous les styles architecturaux
- Possibilité de construction sans dalle béton, par pilotis système KRINNER

Maîtrise des différents systèmes constructifs :

- Poteaux-Poutres
- Madriers
- Doubles madriers
- Ossature bois

Une association unique de profils rares et complémentaires

- Un expert en construction bois avec 45 ans d'expérience internationale
- Un ingénieur économiste en bois
- Un ingénieur conseil en bois
- Un expert BIM



NOVA HOME NATURE





Michel AMBROSIONI

Expert en construction bois



Zied EL AISSI

Ingénieur Bois & Economiste



Aziz BAGBAG

Ingénieur Bois



Bilel AJEJ

Expert BIM



Le groupement

Michel AMBROSIONI

Expert en construction bois

- 45 ans de métier
- 3ème génération de famille issue de la construction bois
- Longue expérience européenne
- Précurseur de la construction bois en Tunisie
- Présence sur le marché tunisien depuis les années 2000



ried EL AISSI

Ingénieur Bois & Economiste

- Double formation technique et commerciale
- Diplômé de la prestigieuse ESSEC BUSINESS SCHOOL PARIS
- Fondateur de plusieurs entreprises actives sur le marché du Bâtiment
- Spécialiste de la gestion des gros projets
- Longue expérience internationale
- Expert des revêtements en bois



VA HOME NATURE

Aziz BAGBAG

Ingénieur Bois

- 12 ans d'expérience dans l'industrie du bois
- Ingénieur conseil en structure et construction bois
- Consultant technique pour l'industrie du bois et de l'ameublement
- Fondateur d'une société de fabrication de peinture pour bois



VA HOME NATURE

Bilel AJEJ

Expert BIM

- 16 ans d'expérience dans le BIM
- Expert et Formateur BIM
- Longue expérience à l'international
- Pionnier de l'application et de la valorisation de BIM et de REVIT au domaine du bâtiment en Afrique du Nord
- Spécialiste de la modélisation bois depuis 2009



VA HOME NATURE

Le BIM c'est quoi ?

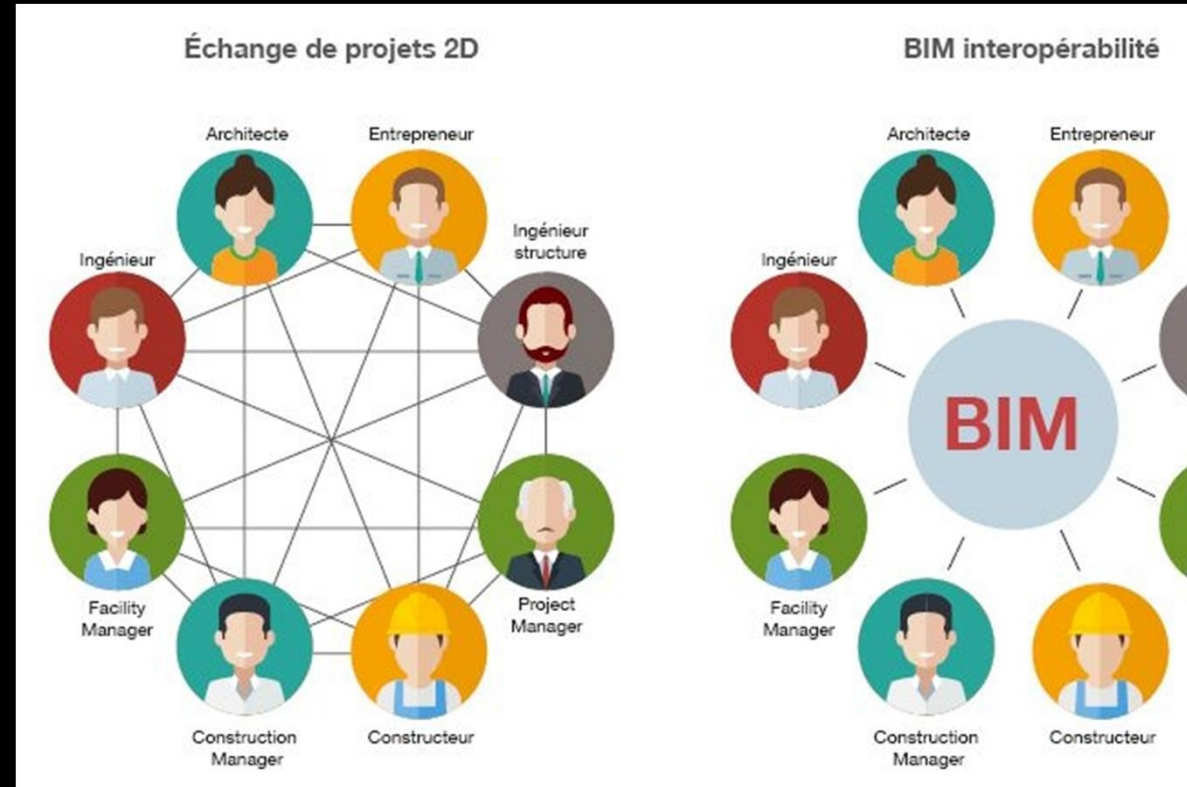
IM : Building Information Modeling

Combinaison entre la modélisation en 3D du bâtiment et ses données techniques

Process de coordination entre les intervenants afin d'anticiper les imprévus au cours de la construction

Compilation des plans et visualisation en temps réel

Simulation du projet en terme d'avancement en exécution (4D) et aussi en terme de budget (5D)



Source : www.biblus.accasoftware.com



Quelques réalisations notables

Visibles sur notre site :
www.novahomenature.fr



NOVA HOME NATURE

Paillotes présentes sur le littoral méditerranéen



Beach Bar



VA HOME NATURE

Villa de maître



Ponton d'accès ancré + Gazébo



Maison de campagne totalement autonome

- *Electricité par panneaux solaires*
- *Eau par sondage*
- *Récupération des eaux de pluie par citerne*



Magasin produits fermiers



Terrasse perchée, avec recherches d'appuis à 9 m de hauteur

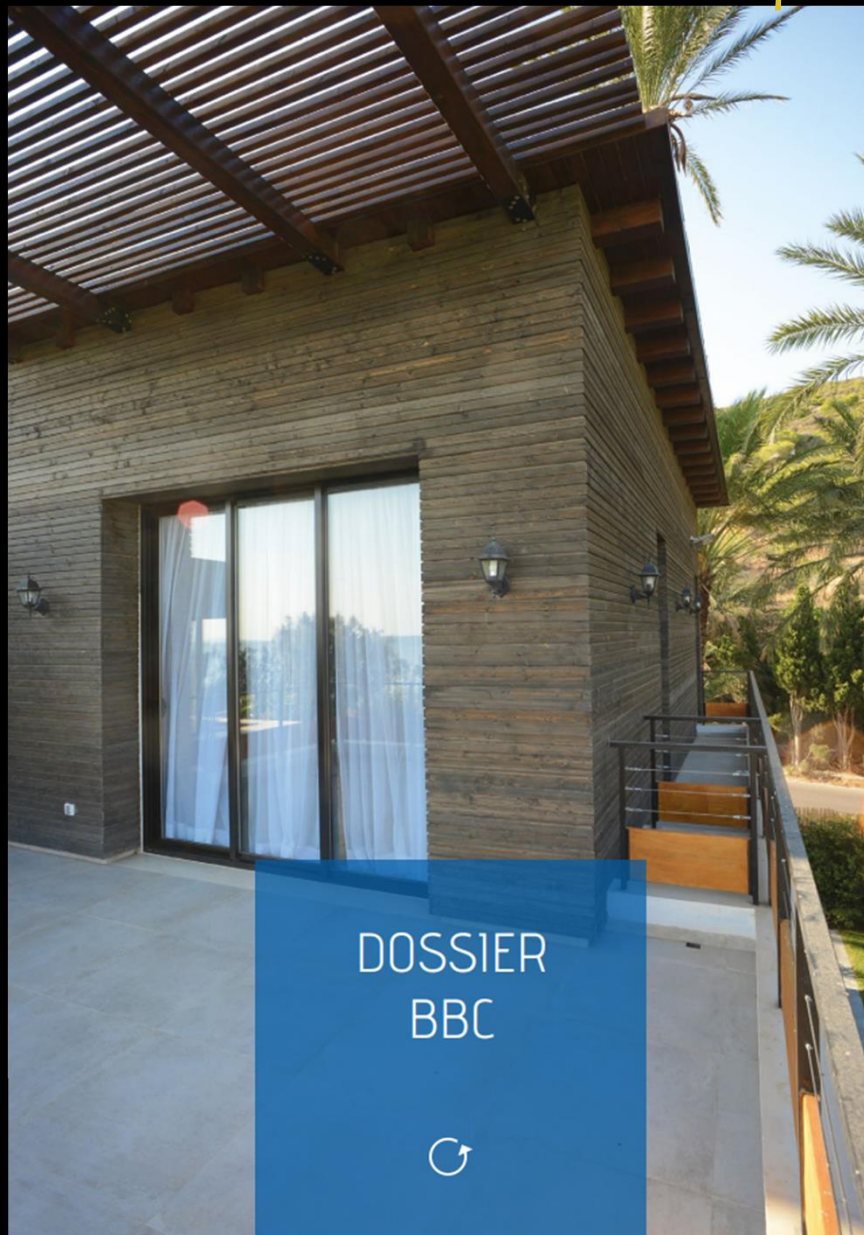


Extension au 3ème étage



Article paru dans le magazine ECO MAISON BOIS - France

Edition Sept/Oct/Nov 2019



DOSSIER BBC

DU BBC PAR LA MAISON PASSIVE à la Bepos

BBC ou Bâtiment basse consommation :

L'appellation « Bâtiments Basse Consommation » est un label inclus dans la réglementation thermique 2005 (RT 2005) pour les constructions neuves. Il s'agit d'un niveau de performance énergétique qui préconise une consommation primaire de 50 kWh/m²/an.

Architecte : Bureau ZOUC Architecte Madame Raja BEN AISSA (TUNIS)



© M. Salah JABEUR (TUNIS)

La consommation est pondérée en fonction selon les zones géographiques et climatiques. Ainsi pour respecter ce niveau de performance très exigeant, il faut :

- Une isolation thermique renforcée
- Une étanchéité à l'air
- Recours aux énergies renouvelables.

Puisque la RT 2012 a remplacé la RT 2005 depuis le 1^{er} janvier 2013, les 5 niveaux d'exigence dont le label BBC sont obsolètes. D'autant plus que la RT 2012 impose comme standard obligatoire une consommation de 50 kWh/m²/an pour tous les bâtiments.

RT 2012 ?

La Réglementation Thermique 2012 est avant tout une réglementation d'objectifs. Elle comporte des exigences de résultats : L'exigence d'efficacité énergétique minimale du bâti. Cette exigence impose une limitation simultanée du besoin en énergie pour les composantes liées à la conception du bâti (chauffage, refroidissement et éclairage), imposant ainsi son

optimisation indépendamment des systèmes énergétiques mis en oeuvre.

L'exigence de consommation conventionnelle maximale d'énergie primaire portant sur les consommations de chauffage, de refroidissement, d'éclairage, de production d'eau chaude sanitaire et d'auxiliaires (pompes et ventilateurs).

Conformément à l'article 4 de la loi Grenelle 1, la valeur de l'énergie primaire est fixée à 50 kWh/m².an).

L'exigence de confort d'été traduit le fait que la température la plus chaude atteinte dans les locaux, au cours d'une séquence de 5 jours très chauds d'été, ne doit pas excéder un certain seuil. La valeur de perméabilité à l'air doit être justifiée soit par une mesure soit par une démarche qualité agréée.

La RT 2012 prévoit aussi des exigences de moyens telles qu'une surface minimum de vitrage à mettre en place, le traitement des ponts thermiques, le recours obligatoire aux énergies renouvelables en maison individuelle.

La RT 2012 s'applique depuis le 1^{er} janvier 2013.



© M. Salah JABEUR (TUNIS)



© M. Salah JABEUR (TUNIS)

La construction d'une maison passive coûte en moyenne 15 à 25% plus cher qu'une maison traditionnelle. Il faut donc compter sur un prix de 1 700 à 2 000 euros le m². Si l'investissement initial est conséquent, le retour sur investissement est considérable car vous allez très peu dépenser en chauffage.

RT 2020 et maison positive

La maison positive, ou BEPOS, constitue la notion sur laquelle s'aligne la RT 2020. Ces constructions consomment moins d'énergie qu'elles n'en produisent, grâce à des solutions techniques (pour le toit, les murs, les fenêtres ou encore les vérandas) permettant l'accumulation et la restitution de chaleur et la production d'électricité. La nécessité de supprimer les ponts thermiques (zones pas ou faiblement isolées, qui se trouvent généralement entre deux parois comme le toit et le mur) au moyen d'une isolation par l'extérieur, par exemple, ou de la réalisation de façades désolidarisées de la structure du bâtiment est également présente.

RT 2012 et RT 2020 quelles différences ?

La norme RT 2012 est la dernière norme thermique en date avant la RT 2020. Elle fait suite aux normes RT 2000 et RT 2005.

RT 2020 !

La RT 2020 est la réglementation thermique (RT) qui sera applicable à toutes les constructions neuves à partir de fin 2020. Celle-ci a pour objectif la mise en œuvre du concept de BEPOS (Bâtiment à énergie positive). Ils sont ainsi qualifiés car ils produisent plus d'énergie (chauffage, électricité...) qu'ils n'en consomment pour fonctionner, notamment grâce à une centrale photovoltaïque. La RT 2020 fait suite à la RT 2012, prévue par le Grenelle de l'environnement, destinée à diviser par 3 la consommation énergétique des nouvelles constructions, à 50 kWh/m² par an maximum, en limitant le chauffage, la climatisation, l'éclairage, l'eau chaude sanitaire et la ventilation.

RT 2020 et isolation

Pour produire plus d'énergie qu'elle n'en consomme, la maison RT 2020 doit d'une part profiter au maximum des sources d'énergie gratuites et d'autre part réduire le plus possible ses besoins énergétiques. Cela passe notamment par une meilleure isolation des enveloppes du bâti et par une gestion intelligente de l'énergie. La domotique a donc un rôle important à jouer.

RT 2020 et maison passive

La maison RT 2020 n'est autre qu'une maison passive en plus performante. En effet, une maison passive est une maison qui produit autant d'énergie qu'elle en consomme. La maison RT 2020, elle, doit dépasser ses besoins énergétiques grâce à la production d'énergies renouvelables. Le surplus d'énergie peut être renvoyé au réseau électrique public. Une maison passive présente un sur investissement de 5% à 10% par rapport à une maison classique.



© M. Salah JABEUR (TUNIS)

Parmi les principales différences entre la RT 2012 et la RT 2020, on notera les limites de dépense énergétique. Alors que la RT 2012 correspondait à un plafond de 50 kWh/m²/an, à savoir la valeur moyenne du label BBC (bâtiment basse consommation), la RT 2020, impose, elle, que la production d'énergie soit supérieure à la consommation. La dépense doit donc être inférieure à 0 kWh/m²/an.

En ce qui concerne les murs des MCB ?

Ci-dessous un tableau qui résume la différence en termes d'isolation thermique pour les maisons à ossature bois entre 2012 et 2020.

Parois opaques	BBC 2012	BEPOS 2020
Isolation des combles	R ≥ 8	R ≥ 10
Isolation des murs	R ≥ 4	R ≥ 5
Isolation des sols	R ≥ 4	R ≥ 5

R : résistance thermique en m².K/W - BBC : bâtiment basse consommation
BEPOS : bâtiment à énergie positive



© M. Salah JABEUR (TUNIS)



© M. Salah JABEUR (TUNIS)

Nova Home Nature dans tout cela ?

Grâce à des années de recherches et d'essais continus, Nova Home Nature a réussi à élaborer un système constructif qui lui est propre. En effet, la maison est modulable à souhait et son montage est devenu un jeu d'enfants grâce à des éléments structuraux faciles à manipuler (Plus besoin d'engins de levage !), avec des caractéristiques mécaniques aux normes et une résistance thermique aux exigences de la RT 2020.

Leurs calculs leur ont permis de déterminer une résistance thermique égale à 5,659 m².K/W ce qui satisfait les chiffres imposés par la RT 2020. Pour être en concordance avec l'évolution technologique et respecter les contraintes de la RT 2020, NHN a noué des partenariats avec des entreprises spécialisées dans la domotique et dans les systèmes de chauffage/refroidissement intelligents.

Ainsi, ils travaillent sur une maison de haute qualité, respectueuse de l'environnement, productrice d'énergie et au service de ses habitants.

Récapitulatif de dépôt d'une enveloppe E-SOLEAU

© MICHEL AMBROSIONI



E-SOLEAU RECAPITULATIF DE DEPOT D'UNE ENVELOPPE E-SOLEAU

Numéro de gestion : DSO2020006123

Lieu de dépôt : 92 INPI - Démarche en ligne

Date de la demande : 17/04/2020

Référence client :

Type de demande : Dépôt d'enveloppe e-Soleau

Destinataire de la correspondance

Nom/Prénom : Monsieur Ambrosioni Michel

Adresse :

Boulevard de l'environnement
BP:52
9080 Goubellat
Tunisie

Déposant

Nom/Prénom : Monsieur Ambrosioni Michel

Adresse :

Boulevard de l'environnement
BP:52
9080 Goubellat
Tunisie

Documents

Document 1 :

Nom du fichier d'origine : AVANTAGES DU SYSTEME DE FABRICATION NHN.pdf

Fichier renommé en : DSO_PIECES_56674_DSO2020006123_1.pdf

Taille du fichier (en Mo) : 0.08

Empreinte numérique : hsCoRR/aE5AdL2bqk/fvkNab8wXb45GL5JeOh46Wld8=

Document 2 :

Nom du fichier d'origine : Dossier BBC.pdf

Fichier renommé en : DSO_PIECES_56674_DSO2020006123_2.pdf

Taille du fichier (en Mo) : 0.96

Empreinte numérique : hVJDsLfYozJeHJdtAJz65FjkFI+yKx5WYiksQfyZicw=

Document 3 :

Nom du fichier d'origine : Dossier Mur +Maison.zip

Fichier renommé en : DSO_PIECES_56674_DSO2020006123_3.zip

Taille du fichier (en Mo) : 7.70

Empreinte numérique : W8I00XTUXUKJWxWCgU4jz3sXCjNjJ7r45a0OdP8Ow=

Options de votre demande de dépôt d'enveloppe Soleau électronique

Prorogation immédiate :

Oui

Païement des redevances INPI

Méthode de paiement : CB

N° du reçu du paiement : 3276386

Prestation	Tarif	Quantité	Total
Dépôt électronique d'enveloppe e-Soleau (de 0 à 10 Mo)	15	1	15
Prorogation du dépôt électronique d'enveloppe e-Soleau (de 0 à 10 Mo)	15	1	15
Total :			30

Signataire

Nom : Ambrosioni Michel

Qualité : Représentant légal au sein de la personne morale déposante (président, gérant...)

Email : mi051953@yahoo.fr

Date de signature : 17/04/2020

Ce document récapitule les données du dépôt déclarées conformes par le signataire.



Nos partenaires :

